

Collectif DIRECT!

Du réformisme libertaire :

La SAC, l'exemple suédois

suivi de

Le municipalisme libertaire

DIRECT!

DIRECT!

Case postale 2254
CH - 1211 Genève 2
Dépôt légal : 4e trimestre 1999
ISBN 2-940268-01-0

La SAC, l'exemple suédois
a été publié en 1991 sous le titre *Introduction à un
débat sur le réformisme libertaire - La SAC hier et aujourd'hui*
et en 1992 sous le titre
Suède - la SAC et le réformisme libertaire
par les AmiEs de l'AIT, Lausanne

Le Municipalisme libertaire
est paru dans les périodiques
AUJOURD'HUI n° 27, 2 octobre 1998
et
L'AFFRANCHI n° 16, printemps-été 1999

* * *

Déjà parus aux éditions DIRECT!

Noam CHOMSKY, *Un monde complètement surréel*

Collectif 1984, *Plaidoyer pour que les mineurs du monde
entier se reconnaissent dans les souffrances des caissières de
grand magasin*

Sommaire

La SAC, l'exemple suédois

Introduction à l'édition de 1999	7
Introduction à l'édition de 1992	11
L'origine de la SAC	15
Le « poids » de la SAC	17
Les raisons d'une rupture	19
Une « nouvelle » stratégie	22
La démocratie industrielle en Suède	24
Vers un système corporatiste	27
A qui profite le modèle suédois ?	29
La fin d'un modèle	32
La dérive de la SAC	34
Pour conclure	40
Notes	45

Le municipalisme libertaire

49

En tant qu'AmiEs de l'AIT nous restons attachés à un modèle de changement politique qui s'appuierait sur l'organisation indépendante des exploités au travers de syndicats et d'organisations de base. Cette idée d'indépendance, d'autonomie (soit le refus des subventions étatiques et de la participation aux institutions officielles) nous apparaît comme la seule garantie contre la récupération politique dont se nourrit le système actuel.

Ceci dit, le point de vue critique développé dans les textes qui suivent ne répond pas, et de loin, à toutes les questions que l'on peut se poser. Par exemple : comment organiser la résistance des exploités et des exclus dans une société de plus en plus déshumanisée et individualiste ? Comment affronter la déculturation qui s'exprime dans le nationalisme et l'intégrisme religieux ? Nous ne prétendons pas avoir réponse à tout.

Ce qui nous semble évident, par contre, c'est que « les réformistes libertaires » n'ont pas plus de réponses que nous à ces questions et à tant d'autres. Et ce qui nous choque, c'est que malgré nos tentatives, ce courant refuse systématiquement le débat. Nous ne sommes peut-être pas nécessairement diplomates, mais nous reconnaissons leur existence, nous essayons de comprendre leur logique, alors qu'eux, les « non-sectaires », les pragmatiques... ne s'intéres-

sent absolument pas à nos critiques. Pour eux, le problème n'existe tout simplement pas.

Eh bien nous persistons et signons. Le texte sur *Le municipalisme libertaire* est déjà paru dans AUJOUR-D'HUI n° 27, 2 octobre 1998 et L'AFFRANCHI n° 16, printemps-été 1999. Celui sur la SAC en est à sa troisième édition. Nous avons publié, en avril 1991, un premier opuscule intitulé *Introduction à un débat sur le réformisme libertaire - La SAC hier et aujourd'hui* destiné à nos compagnons du Direct Action Movement (aujourd'hui Solidarity Federation) de Grande-Bretagne. Il s'agissait d'un document de travail, d'une pièce à joindre au dossier qu'ils préparaient en vue d'une discussion sur la SAC. En 1992, nous avons élaboré une nouvelle version plus étoffée de ce texte sous forme d'une brochure, *La SAC et le réformisme libertaire*. C'est cette seconde version, revue et augmentée, que vous avez entre les mains.

Lausanne, le 1er novembre 1999

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous apprenons que Björn Söderbert, un syndicaliste de la SAC âgé de 41 ans, a été assassiné par des néonazis. Ces derniers temps, la Suède a connu plusieurs attentats attribués à des groupes d'extrême-droite. Quelques que puissent être nos divergences avec la SAC, nous tenons à exprimer ici aux proches de Björn Söderbert et aux membres de son organisation notre entière solidarité.

Introduction à l'édition de 1992

Pourquoi publier une brochure sur la SAC, un syndicat suédois avec lequel nous ne sommes pas liés ? Notre internationale, l'Association Internationale des Travailleurs (AIT) se développe actuellement. La SAC a pris contact, récemment avec plusieurs de nos sections. Or bien des militants ignorent tout ou partie des divergences que nous avons avec cette organisation. Un travail de clarification est donc nécessaire. Car pour pouvoir poser les bonnes questions aux représentants de la SAC et débattre valablement avec eux, il faut disposer d'un minimum d'information.

Nous ne sommes pas des spécialistes de la Suède, nous ne savons pas le suédois. Nous avons travaillé à partir de la documentation qui nous était accessible ce qui limite évidemment la portée de cette brochure. Qu'on n'espère donc pas trouver ici une histoire exhaustive de la SAC.

Certains lecteurs trouveront surprenant qu'on

associe « réformisme » et « libertaire », ces termes n'étant pas habituellement liés. Pourtant ce sont ceux que nous avons trouvés les plus adéquats pour désigner l'itinéraire de la SAC.

Comme libertaires, comme anarcho-syndicalistes, nous ne croyons pas au réformisme ; nous ne pensons pas qu'il soit possible de changer la société petit à petit à partir des institutions mises en place par le système. Nous sommes révolutionnaires parce que nous sommes convaincus que l'Etat et les patrons ne vont pas se laisser gentiment priver de leurs prérogatives. L'idée de grève générale, de renversement du système capitaliste à partir de la mobilisation et de l'organisation autonome des exploités reste la nôtre.

N'est-il pas abusif d'affubler du terme libertaire une organisation réformiste qui, durant les années cinquante, s'est mise à prétendre que le système allait se transformer graduellement au travers des institutions de cogestion qui se sont mises en place en Suède ?

Le terme libertaire peut, à notre avis, s'appliquer à la SAC pour plusieurs raisons. Des raisons historiques d'abord, la SAC a fait partie de l'AIT ; traditionnelles aussi, un certain nombre d'organisations qui se disent libertaires voire anarchistes (pour nous ces deux termes sont synonymes) considèrent la SAC comme telle.

Nous avons donc adopté ces termes que nous ne trouvons pas entièrement satisfaisants. Dans le même esprit, ils pourraient sans doute s'appliquer à d'autres organisations ou individus qui n'ont jamais tenu de discours aussi explicite que la SAC, mais dont la pratique est similaire. On peut même dire que la SAC a été à l'avant-garde d'une évolution qui a touché une partie du mouvement libertaire ainsi que l'extrême-gauche.

On nous reprochera peut-être de juger la SAC sur des textes déjà anciens, argumentant que cette organisation ne tient plus aujourd'hui le même discours. Il est bien évident qu'à l'heure où le libéralisme triomphe, en Suède comme ailleurs, on ne peut plus prétendre que l'évolution va dans le sens des idées libertaires, comme le pensaient les porte-paroles de la SAC en 1960.

La situation a aussi changé parce que l'accord tacite qui existait, sur la menace soviétique, entre la bourgeoisie et le mouvement ouvrier suédois n'a plus de raisons d'être. Le nationalisme suédois libère maintenant son potentiel chauvin sous la forme d'agressions racistes contre les travailleurs étrangers.

L'évolution actuelle rend nécessaire une radicalisation des discours, pas seulement pour la SAC, mais pour tous les syndicats réformistes de par le monde.

Toute la question est de savoir ce qu'il en est de leurs pratiques, de leur type d'organisation, de leurs projets...

Dans les textes récents auxquels nous avons eu accès, la SAC tient toute sorte de considérations intéressantes sur le monde dans lequel nous vivons, mais ne donne pratiquement pas d'information sur sa stratégie actuelle.

Nous espérons que cette brochure incitera ceux qui en savent plus long que nous à se manifester et qu'elle permettra aussi de débattre de ce que devrait être l'anarcho-syndicalisme aujourd'hui.

Lausanne, le 2 avril 1992

Les origines de la SAC

L'Organisation centrale des travailleurs suédois (Sveriges Arbetares Centralorganisation – SAC) a été fondée en juin 1910 à Stockholm.

Comme dans d'autres pays à l'époque, le syndicalisme révolutionnaire a tout d'abord fait souche parmi les éléments contestataires de la social-démocratie. C'est l'anarchiste allemand A. Roller qui le premier fait connaître en Suède les idées syndicalistes révolutionnaires dans une série d'articles publiés par « Brand » (le flambeau) le journal de la jeunesse social-démocrate, organisation qui rompt avec le parti ouvrier social-démocrate en 1908.

A la même époque, le syndicalisme révolutionnaire se développe au sein de la centrale syndicale suédoise « Organisation nationale » (Lands Organisation – LO). Les syndicalistes révolutionnaires s'opposent au système centralisé de conventions collectives, impliquant pour les syndicats le respect de la paix sociale

en dehors des périodes de renouvellement des dites conventions ; ils s'opposent également aux fédérations d'industrie centralisées auxquelles ils préfèrent des structures interprofessionnelles locales, sur le modèle des Bourses du Travail en France. Le débat sur ces questions prend de l'ampleur après l'échec de la grève générale de 1909, abandonnée à son sort par la bureaucratie de LO. Les syndicalistes révolutionnaires quittent LO en 1910 pour fonder la SAC. Celle-ci compte environ 1000 membres au départ. A la veille de 1914, ils sont près de 5000, surtout des travailleurs non qualifiés de la construction navale, du bâtiment et de l'industrie forestière dans le nord du pays.

Dans les années vingt et au début des années trente, le mouvement ouvrier suédois est très combatif, les grèves sont nombreuses et la SAC a une pratique syndicaliste d'action directe.

En 1923 la SAC participe à la fondation de l'AIT, l'internationale anarcho-syndicaliste, dont elle se sépare en 1958, nous y reviendrons par la suite.

Quel est le « poids » de la SAC ?

La SAC a toujours été, selon ses propres déclarations, une organisation syndicale relativement petite pour la Suède. C'est en 1924 que la SAC a eu le plus grand nombre d'adhérents : 37 366 ; ils n'étaient plus que 16 217 en 1957. A l'heure actuelle la SAC regrouperait environ 13 000 membres dont 3 000 retraités, selon ses propres sources (1991).

Le poids effectif d'une organisation dépend de sa nature, du contexte et pas seulement du nombre de ses adhérents. Un aperçu du panorama syndical suédois permet de saisir "l'importance" réelle de la SAC.

En Suède le taux de syndicalisation est le plus élevé du monde : 85,3 % (Suisse 26 %, France 12 %) ¹.

Les principales organisations syndicales sont en premier lieu la centrale syndicale LO liée au parti social-démocrate qui est pratiquement hégémonique parmi les ouvriers avec près de deux millions d'adhérents. Ensuite il y a la TCO qui regroupe entre

600 000 et 700 000 employés et fonctionnaires, la SACO qui compte environ 110 000 travailleurs intellectuels, et finalement la SR avec 20 000 cadres administratifs supérieurs de l'Etat².

Dans un rapport sur les perspectives de l'emploi, l'OCDE explique que le sens du mot syndicalisation diffère selon les pays. Dans les pays où le taux d'adhésion est faible, se syndiquer constitue un engagement volontaire. Par contre, dans les pays où ce taux est élevé, on se syndique avant tout pour bénéficier de certaines prestations sociales. C'est le cas en Suède où l'adhésion à une caisse de chômage passe par le syndicat. C'est précisément à propos d'une histoire de caisse de chômage subventionnée par l'Etat qu'historiquement la SAC a rompu avec l'AIT.

C'est de cette vieille querelle que nous allons parler, car elle constitue un des éléments qui permet de comprendre pourquoi il existe actuellement deux traditions différentes qui se revendiquent de l'anarcho-syndicalisme.

Les raisons d'une rupture

La SAC n'a pas été expulsée de l'AIT. Le processus de séparation est le suivant : durant le IX^{ème} congrès de l'AIT à Marseille en juillet 1956 des divergences évidentes apparurent entre la SAC, soutenue par la section hollandaise, et le reste des anarcho-syndicalistes. La SAC qui avait modifié sa déclaration de principes souhaitait moderniser celle de l'AIT dans un sens réformiste. Lors du X^{ème} congrès de l'AIT à Toulouse en 1958, les activités qui lient la SAC à l'Etat suédois sont analysées. Il est question principalement des relations que la SAC entretient avec le parti « municipaliste » et de la gestion d'une caisse de chômage subventionnée par l'Etat.

Dès 1940, les syndicats de la LO ont commencé, branche après branche, à mettre en place des caisses de chômage subventionnées par l'Etat. Les ouvriers non syndiqués à LO pouvaient s'affilier à ces caisses, mais les bureaucrates de LO rendaient la

chose difficile aux membres de la SAC qui en faisaient la demande. C'est officiellement la raison qui a poussé la SAC à monter sa propre caisse.

Voici ce que dit à ce sujet Evert Arvidsson le directeur de «Arbetaren», le journal de la SAC : « *Les autorités se montrèrent très compréhensives [sic] ». La SAC reçut non seulement la subvention normale de l'Etat - en moyenne 55 % - mais aussi un capital de départ de 300 000 couronnes. La caisse commença à fonctionner à partir du 1er janvier 1954* »³. L'augmentation du chômage qui toucha la Suède au début de 1958 renforça, chez la majorité des membres de la SAC, la conviction d'avoir fait le bon choix. Des travailleurs intégrèrent la SAC via sa caisse de chômage. Il semble que cela se passe encore souvent ainsi aujourd'hui, d'autant que dans certains secteurs la cotisation à la caisse chômage de la SAC est un peu moins élevée que celle des caisses de LO.

Quant au parti municipaliste, il s'agissait d'un parti « socialiste libertaire » dont une bonne partie des membres étaient également membres de la SAC. Ce parti, constitué en 1948, n'avait paraît-il « aucune relation organique avec la SAC. Cependant la presse de la SAC se mettait à leur disposition tous les quatre ans, c'est-à-dire en période d'élections municipales »⁴.

En 1958, les sections de l'AIT demandent à la SAC

de clarifier ses positions. Une motion est votée par le congrès, demandant que seules les organisations qui acceptent comme finalité le communisme libertaire puissent participer à l'AIT. La SAC suivie par la section hollandaise ne ratifient pas cette motion, se mettant ainsi en dehors de l'AIT. En 1961, des délégués de la SAC et de la section hollandaise participent comme observateurs au congrès de l'AIT à Bordeaux, mais refusent de reconsidérer leur désaffiliation malgré la demande qui leur est faite.

Dans les lignes qui suivent nous allons essayer de comprendre pourquoi la SAC s'est éloignée de l'anarcho-syndicalisme, et ce qui différencie son syndicalisme libertaire du nôtre.

En relisant aujourd'hui les textes que publiait la SAC à l'époque à laquelle elle s'est séparée de l'AIT, nous avons eu le sentiment que c'était toute la stratégie de la SAC, dont le principal objectif était la « démocratie industrielle », qui se trouvait en contradiction avec notre conception du syndicalisme. Notre impression a été confirmée par les analyses que faisaient à l'époque aussi bien des anarcho-syndicalistes français que le secrétariat de l'AIT.

Une « nouvelle » stratégie

Dans sa déclaration de principe adoptée en 1952 on peut lire : « l'ordre de production anarcho-syndicaliste est la réalisation totale de la démocratie industrielle, et la SAC [...] s'efforce d'introduire l'influence ouvrière dans les entreprises privées, municipales, étatiques »⁵.

La SAC renonce explicitement à renverser le capitalisme : « il n'est pas question d'«abattre» ou de «détruire» tel ou tel système. Par contre, nous nous efforçons d'indiquer dans quelle direction l'organisation veut orienter l'évolution sociale [...]. Nous avons complètement renoncé à la «baguette magique» de la révolution »⁶.

Pour la SAC, le fait que des ouvriers soient appelés à participer, au côté des patrons, à la gestion de certaines entreprises en Suède constitue un premier pas en direction du socialisme libertaire : « les réalisations partielles sont conçues comme mesures pratiques pour influencer l'évolution dans la direction voulue [...]. La SAC considère la démocratisation progressive de l'économie

comme sa tâche essentielle »⁷. « L'idée [c'est] de transmettre le pouvoir économique pas à pas des actionnaires aux hommes producteurs »⁸.

Dans la résolution du congrès de la SAC de 1956 on peut lire ce qui suit : « la démocratisation effective de la grande industrie représente un des meilleurs moyens pour concilier et harmoniser l'économie avec les intérêts de la communauté en général, par libre accord au lieu de l'imposer par décrets d'Etat. Quant à l'activité en faveur de la démocratie industrielle, le congrès croit que la SAC doit chercher des contact avec des groupes et des courants appartenant à d'autres secteurs sociaux qui sont intéressés par la cogestion des salariés »⁹.

La démocratie industrielle en Suède

Le concept de démocratie industrielle recouvre les notions de « participation » et/ou de cogestion. *« L'ensemble des institutions de coopération ouvrière et patronale sur le plan local, constitue ce qu'on appelle en Suède "la démocratie industrielle". Cette expression un peu imprécise [...] désigne tous les organismes ayant pour but la collaboration ouvrière à la marche de l'entreprise »*¹⁰.

Ce système se met progressivement en place en Suède à partir de la fin des années trente. L'idée de démocratie industrielle n'est pas à l'origine une idée de la SAC. Dès 1920, le syndicat LO fait de la démocratie industrielle un des fondements de ses revendications.

Les premières tentatives ont été organisées par des patrons paternalistes et « éclairés ». L'exemple des aciéries de Sandviken est à ce titre très éloquent. Dès 1923 y fonctionne le « club du mercredi ». *« Ce n'était pas encore de la Démocratie industrielle, écrit le directeur*

*actuel, parce que les délégués n'étaient pas élus, [...] mais c'en était déjà l'esprit. [...] Cet esprit, il est le fruit de la collaboration entre la direction et les ouvriers qui ont ensemble construit Sandviken, matériellement et spirituellement. [...] Il est le fait de la clairvoyance de la dynastie des Göransson, et de l'habileté des ouvriers »*¹¹.

Sur le plan national, le système de collaboration entre le patronat et les « représentants » des travailleurs se met en place par étapes successives. En 1938, les dirigeants de la centrale LO et le syndicat patronal SAF « s'accordent à penser que les grèves et les lock-outs représentent un gaspillage de la richesse nationale, et qu'ils vaut mieux s'efforcer de se mettre d'accord sur les rythmes de développement de la production et de l'augmentation des salaires »¹². Ils signent la convention dite « de Saltsjöbaden » du nom de la localité où les négociations ont lieu. Un « comité du marché du travail », organisme paritaire permanent de négociations, est mis en place. L'objectif principal de cet accord est de favoriser les négociations de conventions collectives et de maintenir la paix sociale. Il prévoit l'interdiction de la grève et du lock-out pendant toute la période de validité d'une convention collective.

C'est dans l'immédiat après-guerre, en 1946, que commence véritablement à s'instaurer la « démocratie industrielle ». Un nouvel accord, la « conven-

tion de collaboration » est signé entre LO et la SAF. Le point principal de cette convention est la mise en place de comités d'entreprises. Il s'agit de comités paritaires formés par des représentants des travailleurs et des représentants de la direction de l'entreprise.

Voyons quel est leur rôle : suivant l'article III de la Convention de collaboration : « *le comité d'entreprise est un organe d'information et de consultation; il a pour mission [...] : a) d'établir une collaboration constante entre l'employeur et le personnel, afin d'atteindre la meilleure production possible; - b) d'informer le personnel des conditions économiques et techniques de l'entreprise, et des résultats obtenus par elle; - c) d'agir en vue d'assurer aux ouvriers la stabilité de leur emploi, l'hygiène et la sécurité dans leur travail, et d'éliminer les causes de mécontentement; - d) d'encourager au sein de l'entreprise l'instruction professionnelle; - e) d'une manière générale, d'assurer à l'entreprise de bonnes conditions de travail et de production* »¹³.

Cette convention crée un cadre général. La décision d'introduire les comités d'entreprise revient aux fédérations ouvrières dans chaque branche de la production. En Suède les divisions syndicales sont avant tout catégorielles et non idéologiques, ce qui confirme la dimension corporatiste du système.

Vers un système corporatiste

Contrairement à ce que prétendait la SAC, la démocratie industrielle ne constitue pas un premier pas vers l'autogestion. L'idéologie qui prétend que les patrons et les ouvriers d'une entreprise ont les mêmes intérêts porte un nom, c'est du corporatisme.

Dès 1955, les anarcho-syndicalistes français étaient conscients de l'importance du virage que prenait la SAC. Le secrétariat aux relations internationales de la CNT française s'exprimait ainsi : « *en proposant la cogestion la SAC admet implicitement l'installation définitive du mouvement syndical - y compris "libertaire" - dans l'édifice capitaliste. [...] admettre d'administrer les biens des propriétaires en leur compagnie, pour eux et au nom des travailleurs, c'est reconnaître leur légitimité et se convertir en une sorte de majordome [...]. Avec la cogestion, l'aristocratie syndicale composée de militants rétribués se verrait enrichie de ces super-cadres que seraient les représentants syndicaux au sein des entreprises [...]* ».

La nouvelle caste professionnelle engendrerait un nouvel Etat, sans contrôle extérieur à la profession, dans lequel des professionnels (au milieu desquels l'autorité patronale serait prépondérante) seraient rois. Cet Etat ne serait-il pas un état corporatiste ? Au nom du professionnalisme, de la démocratie industrielle et de prétendues transformations révolutionnaires sans révolution, on nous abreuve de la charte fasciste du travail si appréciée par Mussolini, de l'œuvre de Lagardelle, ce mauvais disciple de Proudhon, qui fut un temps ministre du travail sous le maréchal Pétain »¹⁴.

Par la suite, cette analyse a été confirmée par d'autres observateurs comme l'écrivain suédois Jan Myrdal. Lorsqu'on lui demande si grâce aux nouvelles lois sur la participation votées en 1976, le pouvoir économique est enfin en train de glisser des mains des patrons dans celles des salariés, voici ce qu'il répond : *« pas entre les mains des salariés, entre les mains de leurs représentants, c'est-à-dire de la LO et du mouvement ouvrier. Ces militants de la LO constituent maintenant en réalité une nouvelle bourgeoisie qui, alliée avec des représentants des anciennes classes dominantes, s'élève dans la hiérarchie sociale pour arriver au pouvoir et au bien-être »*¹⁵.

A qui profite le modèle suédois ?

Si le patronat suédois a accepté de donner aux « représentants » des travailleurs un droit de regard sur le fonctionnement des entreprises, c'est pour une raison bien précise. De 1938 à aujourd'hui, à l'exception de très brèves interruptions (1976-1982 et 1991-1994), les sociaux-démocrates ont gouverné la Suède. Pour les grandes entreprises (Volvo, Electrolux, Ericsson, etc.) il était bien préférable de faire des concessions au syndicat LO que de courir un risque de nationalisation.

La centrale syndicale LO est intimement liée au parti au pouvoir. Dans les années quarante, les ouvriers qui s'inscrivaient à LO devaient faire valoir un « droit de réserve exprès » pour ne pas devenir automatiquement membre du parti social-démocrate !¹⁶

Un véritable partage des tâches s'est opéré entre gouvernement et syndicat. Dans le domaine du droit

du travail, le gouvernement social-démocrate a très peu légiféré, laissant à LO la responsabilité de négocier les conventions régissant les conditions de travail. Ce système a eu pour conséquences une organisation du travail qui n'est pas toujours aussi favorable qu'on le dit pour les salariés. L'âge de la retraite est par exemple fixé à 66 ans, tant pour les hommes que pour les femmes.

Si le patronat suédois a octroyé certains avantages sociaux aux travailleurs, c'est parce qu'il a pu obtenir, en contre partie, le consensus sur la productivité. Voici ce qu'en disait en 1977 un jeune chercheur français : « *la Suède est un des pays du monde où le niveau et le taux de croissance sont parmi les plus élevés. Cela suppose que des conditions de travail, critiquables sur plusieurs points, soient imposées aux ouvriers suédois. Par exemple, le salaire, fondé en totalité ou en partie sur le rendement est encore largement répandu [...]. Le droit à l'information syndicale au cours des heures de travail n'existe pas : le canal institutionnel pour les sections syndicales d'entreprises est le journal de la direction* »¹⁷.

Jusqu'à récemment, le système de négociation centralisée par branche a été l'une des clés du « modèle suédois ». « *Chaque année, le niveau des salaires est fixé en fonctions des besoins du secteur exportateur [...]. Ce système a une vertu : la négociation forcée "associe le capital et le*

travail", en introduisant un "consensus". Toute la Suède, y compris ses fonctionnaires, vit ainsi au rythme impératif des exportations. Mais il est aussi "restructurant" [...]. La centralisation des négociations oblige en effet toutes les entreprises à verser le même salaire pour le même travail. La PME paie autant que Volvo »¹⁸.

Le grand patronat suédois a su tirer profit des règles mises en place par la social-démocratie. Selon certains économistes, « [...] *la fixation centralisée des salaires a entraîné de répétitives dévaluations de la couronne suédoise. Ce sont elles qui auraient donné au pays sa compétitivité et sa richesse dans un premier temps, avant, dans un second, d'épuiser leurs effets et de provoquer un dérapage de l'inflation à la fin des années quatre-vingt. En clair, la gauche appelle "modèle suédois" ce qu'ailleurs on nomme une politique de "dévaluations compétitives"* »¹⁹.

La fin d'un modèle

A l'heure de la mondialisation, il ne reste plus grand chose de ce fameux modèle dont les principales caractéristiques ont été résumées ainsi : « *coexistence d'une économie de marché dominée par les entreprises privées au sein d'un Etat dirigé [...] par le Parti social démocrate; [...] une étroite collaboration entre travail et capital; des organisations patronales et syndicales puissantes et centralisées; le maintien du plein-emploi; [...] un secteur public très important* »²⁰.

Entre 1994 et 1998, le gouvernement suédois a procédé à des économies budgétaires pour plus de 125 milliards de couronnes (22 milliards de francs suisses), les communes ont licencié du personnel dans les crèches, les écoles et les hôpitaux, le taux de chômage a grimpé à plus de 12 % de la population active. Il se situe désormais aux alentours de 8 % plus 3 % de personnes en formation ou affectées à des travaux temporaires financés par l'Etat²¹. Parmi les membres

de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), la Suède a rétrogradé de la troisième place, en terme de revenu par habitant, à la quinzième place.

La dérive de la SAC

Pour essayer de comprendre pourquoi, à un moment donné, la SAC s'est mise à suivre une voie réformiste, il faut situer le problème dans son contexte. Nous allons essayer de donner quelques éléments non exhaustifs, qui mériteraient d'être approfondis.

La Suède a connu, jusqu'au début de ce siècle, une grande pauvreté. Le fait qu'elle ait échappé aux deux guerres mondiales a favorisé un développement industriel rapide. L'élévation du niveau de vie fut un fait indéniable qui a sans aucun doute favorisé les tendances « réalistes » au sein de la SAC.

Le raisonnement de certains dirigeants de la SAC comme Helmut Rudiger²² ou Evert Arvidsson était grosso modo le suivant : les progrès techniques produisent une élévation générale du niveau de vie dans les pays qui connaissent une économie libérale. Les événements révolutionnaires ont engendré des

sociétés totalitaires dans lesquelles n'existent aucun droit syndical. Si nous voulons continuer de faire du syndicalisme, nous avons intérêt à accepter la société telle qu'elle est. On pourra changer les choses, petit à petit à partir de la « base », en favorisant la « démocratisation » des entreprises capitalistes ou en participant à la politique locale, comme représentants du parti municipaliste.

Les responsables de la SAC sont favorables à la cogestion qui est selon eux un premier pas vers l'autogestion, mais à condition que cette collaboration de classe soit décentralisée et que la SAC puisse y participer... Car en étudiant l'histoire de la démocratie industrielle en Suède nous avons découvert un élément assez surprenant. Quand le système s'est mis en place, les délégués ouvriers aux comités d'entreprise étaient élus uniquement par les membres des fédérations de LO. Les non-syndiqués ou les membres d'autres syndicats ne pouvaient même pas participer au vote. Au départ, la SAC était donc complètement exclue d'un système qu'elle va considérer comme une évolution allant dans le sens de son projet de société!

Il faut aussi signaler que la SAC a beaucoup souffert des tentatives du syndicat LO d'obtenir le monopole de l'embauche, interdisant ainsi l'accès à l'em-

ploi aux adhérents de la SAC. La SAC s'est trouvée protégée par la loi et par un règlement interne du syndicat patronal SAF qui interdit à ses membres de céder aux syndicats les droits d'embauche. Voici peut-être pourquoi on peut lire des déclarations de ce genre : « *il existe des éléments bourgeois de bon sens qui apprécient l'attitude libertaire de la SAC et de sa presse, sa lutte contre le nazisme, le bolchevisme et le centralisme d'Etat sous toutes ses formes. Il existe des patrons qui comprennent qu'ils n'ont aucun motif de favoriser le socialisme étatique de la LO au détriment de la SAC* »²³.

Dans sa volonté de s'opposer à LO, la SAC utilisait des arguments assez étranges qui ne devait pas déplaire au patronat. La SAC critiquait les grèves économiques menées par les grandes organisations réformistes en leur reprochant de détruire des richesses... Un échec des négociations centrales qui peut se produire à cause d'un seul ore de salaire, implique le risque d'un conflit social qui peut détruire des valeurs économiques de plusieurs milliards de couronnes écrit Evert Arvidsson. La grève a un autre inconvénient selon lui, elle renforce le pouvoir de l'Etat qui intervient dans les négociations²⁴. A aucun moment il n'est question de la grève comme école de lutte et d'organisation des travailleurs.

La SAC a cru assurer sa survie en se transformant

en un partenaire raisonnable. A court terme, le fait de s'être mis à gérer une caisse de chômage lui a permis de gagner de nouveaux adhérents. Lors de son congrès de 1964, la SAC se vantait d'avoir progressé et d'avoir 20 000 affiliés. Aujourd'hui l'on sait que ce succès fut de courte durée. De plus, avec ses 10 000 affiliés²⁵ la fameuse caisse de chômage de la SAC ne doit pas avoir les reins très solides face aux caisses des autres syndicats.

Pendant l'intermède de 1991 à 1994 durant lequel il fut au pouvoir, le gouvernement conservateur a mené une offensive en règle contre les syndicats : baisse des subsides étatiques, fin de la déductibilité des cotisations syndicale sur le plan fiscal... ce qui, combiné avec la hausse du chômage a eu pour effet de faire doubler les cotisations de l'assurance chômage dès le 1er janvier 1992. Il se pourrait que bon nombre de salariés préfèrent à l'avenir se contenter de s'assurer contre l'inactivité, sans pour autant, comme cela est possible, devenir membre d'un syndicat²⁶.

Que se passerait-il si les membres de la SAC étaient confrontés à une radicalisation des mouvement sociaux et que nombre d'entre-eux se fassent licencier ? A cause de sa caisse de chômage, la SAC n'est-elle pas l'otage de l'Etat suédois ?

La SAC a donc choisi de rompre avec le principe

libertaire d'indépendance vis-à-vis de l'Etat. Elle a choisi de sauver la structure de son organisation plutôt que ses principes. Personne ne peut réécrire l'histoire et dire ce qu'il serait advenu si la SAC avait fait un autre choix. Toutefois nous ne pensons pas qu'il faille uniquement attribuer à des éléments extérieurs son assimilation au consensus suédois. Un élément interne a dû jouer un rôle important. Le fait que la SAC ait des permanents payés pourrait expliquer beaucoup de choses. Toute bureaucratie essaie de préserver ses structures, même au détriment des finalités pour lesquelles elle a été mise en place ; celle de la SAC n'a pas fait exception à la règle, elle a préféré assurer sa survie plutôt que de conserver l'indépendance de son organisation.

Un autre élément est de nature idéologique. Sur le plan de la prospérité économique, de la cogestion et de la solidarité sociale, la société suédoise a sans doute été le plus loin qu'il était possible d'aller dans le cadre capitaliste. Cette situation a entraîné, chez certains, la conviction que de nombreux autres pays allaient connaître la même évolution²⁷. Persuadés d'aller dans le sens de l'histoire, les idéologues de la SAC ont cru bon devoir « *se limiter à intervenir utilement dans cette évolution qui favorise nos idées. Pour eux la tâche de l'anarcho-syndicalisme ne*

consistait alors plus qu'à poursuivre, compléter, approfondir et améliorer l'évolution de la société démocratique »²⁸.

Pour conclure

Les prédictions de la SAC ne se sont pas réalisées, la cogestion ne s'est pas généralisée dans les pays occidentaux. Là où elle existe, elle n'a pas entraîné l'autogestion et moins encore un partage des richesses. Personne n'a jamais vu le pouvoir économique passer progressivement « *des actionnaires aux hommes producteurs* ». Pourtant la SAC semble conserver encore ce genre d'illusion : « *sans laisser de côté la revendication nécessaire de salaires décents, la SAC soutient qu'il est prioritaire d'obtenir une influence toujours plus importante dans le processus de production et dans les relations de travail* »²⁹.

Encore récemment elle s'adressait à l'Etat pour qu'il légifère en faveur de la participation des travailleurs à la gestion du système. « *La SAC exige la création de fonds administrés par les travailleurs [...] pour contribuer à la distribution égalitaire des ressources entre différents secteurs, ou entre différentes régions* »³⁰.

Si la SAC a cessé d'être une organisation anarcho-syndicaliste sur le plan de ses relations avec l'Etat, il n'en demeure pas moins qu'une bonne partie de sa propagande se réfère toujours à l'idéal libertaire. Ses militants ont renouvelé leurs discours qui ne paraissent plus aussi réformistes que dans les années cinquante - 60. Il est possible qu'elle ait en son sein des travailleurs combattifs qui souhaitent pratiquer ou pratiquent l'action directe.

A l'heure actuelle, les travailleurs suédois sont confrontés à de nouveaux défis. Les expériences de production « holiste » – autre fleuron du « modèle suédois » – qui rompaient avec la parcellisation des tâches et la monotonie du travail à la chaîne ont été abandonnées. Volvo a fermé ses usines expérimentales de Kalmar et d'Uddevalla et a même vendu sa division automobile à l'américain Ford. Récemment, la multinationale Ericsson annonçait qu'elle allait licencier plus de 10 % de ses salariés d'ici la fin 2000 dont 3 300 en Suède³¹. Il serait très intéressant de savoir ce que la SAC pense faire face à ces nouveaux problèmes. Sera-t-elle capable d'offrir des alternatives à ceux qui luttent contre le système capitaliste ou constituera-t-elle une entrave au développement du mouvement libertaire dans ce pays ? L'avenir seul nous le dira.

Il semble malheureusement que la SAC ait tendance à privilégier le travail international. Elle a toujours maintenu des relations avec une partie du mouvement libertaire. Elle a aussi des relations avec des « syndicats indépendants ». Une conférence internationale réunissant un certain nombre de ces groupes a été organisée par la SAC en novembre 1990 à Stockholm. A cette occasion, la SAC a manifesté sa volonté de coordonner ses différents contacts. Une année plus tard, une autre conférence a eu lieu dans les locaux de la CGT espagnole de Barcelone³². Depuis lors, plusieurs manifestations de ce genre ont été organisées à l'initiative de la SAC et la CGT d'Espagne (la dernière en date à Malaga, du 7 au 10 juillet 1999) avec la participation, suivant les cas, de : Uni-Cobas (Italie), SUD (France), syndicat des correcteurs CGT (France), CNT-Vignoles (France), OSL (Suisse) etc. Leur objectif est de « *mettre en place une sorte de pôle syndical européen, rassemblant les organisations en marge de la Confédération européenne des syndicats (CES) ou en désaccord avec les orientations de cette dernière* »³³.

Depuis longtemps, la SAC entretient d'étroites relations avec la CGT espagnole. Organisation à laquelle elle a prêté de l'argent : 5 millions de pesetas en 1986³⁴. Signalons au passage que parmi les organisa-

tions qui se déclarent libertaire dans le monde, la CGT espagnole est sans doute la moins contestataire que l'on puisse rencontrer. Son ancien secrétaire général déclarait par exemple : « *qui va crier à bas l'Etat! quand l'Etat c'est les rentes, la sécurité sociale, l'enseignement gratuit? [...] La seule alternative est de donner des réponses concrètes en utilisant les moyens disponibles à chaque moment* »³⁵. On se demande bien ce qui différencie un tel « libertaire » d'un membre du parti socialiste.

C'est une tradition au sein de la SAC d'appuyer les scissions réformistes de la CNT espagnole, ainsi que les groupes libertaires opposés à l'AIT. Après avoir quitté l'AIT et jusqu'au milieu des années soixante, la SAC avait mis en place une commission internationale de liaison ouvrière (CILO)³⁶ à laquelle participait une scission de la CNT espagnole favorable à la participation au gouvernement républicain de Giral en exil.

Pourquoi la SAC éprouve-t-elle un pareil besoin d'activisme international? Sur ce point nous en sommes réduits aux hypothèses. Il se pourrait que cela soit dû à des difficultés internes que ses dirigeants essaient de contourner en attirant l'attention des membres sur ce qui se passe ailleurs; il est traditionnel dans certaines couches de la population suédoise de manifester un certain altruisme, doublé d'un

vif intérêt pour ce qui se passe dans les pays moins conformistes. La SAC a en partie un recrutement de nature « idéologique ». Sur le plan symbolique, le label libertaire est à la hausse. Le contenu que lui a donné la SAC n'ayant plus grand chose à voir avec celui de ses fondateurs, elle a sans doute intérêt à voir sa version insipide se répandre. Le développement d'un mouvement plus radical pourrait peut-être mettre en crise sa bureaucratie... En tout cas, si la SAC prend contact avec des sections de l'AIT ce n'est pas pour les renforcer, mais au contraire pour se renforcer à leur dépend. Comme la CGT en Espagne, la SAC a besoin d'une image attrayante pour se construire. Pour cela des contacts avec des sections de l'AIT lui sont utiles.

Si la SAC voulait réellement renouer avec l'AIT, il faudrait qu'elle entame une sérieuse réflexion sur les raisons qui l'ont amenée à quitter notre internationale, qu'elle fasse preuve d'un peu plus de transparence sur sa pratique et sur ses projets actuels, qu'elle n'essaie plus d'affaiblir l'anarcho-syndicalisme là où il existe et surtout qu'elle cesse de se proposer comme modèle syndical. Elle n'est vraiment pas un exemple à suivre.

Notes

1. Chiffres OCDE 1988.
2. Gilles Martinet, *Sept syndicalismes*, Seuil, 1979.
3. Evert Arvidsson, *Le syndicalisme libertaire et la « welfare state » (l'expérience suédoise)*, édition de l'Union des syndicalistes et de la CILLO, p. 25. La publication n'est pas datée, mais elle a dû être publiée autour de 1960, date de l'édition espagnole.
4. *Ibid.*, p. 49.
5. Cité par Evert Arvidsson, *ibid.*, p. 43.
6. *Ibid.*, p. 42-43.
7. *Ibid.*, p. 44-45.
8. Hebert Anckar, secrétaire général de la SAC, « Informations », SAC – Syndicalistes libertaires, décembre 1955.
9. « Informations », automne 1956, relatant le congrès du 9 au 15 septembre 1956.
10. Charles Léger, *La démocratie industrielle et les comités d'entreprise en Suède*, « Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques », Paris, A. Colin, 1950, p. 2-3.
11. *Ibid.*, p. 196. Au sujet de l'excellente entente entre le patronat et les

ouvriers dans cette entreprise, l'auteur nous raconte une anecdote des années vingt. Mlle Sigrid Göransson qui faisait visiter son entreprise à une délégation anglaise, ouvrit le local syndical dont elle avait la clé pour permettre à ses hôtes de consulter des documents. La délégation fut extrêmement étonnée, mais les syndicalistes suédois qui pénétrèrent dans le local par la suite ne le furent pas du tout.

12. Gilles Martinet, *op. cit.*

13. Charles Léger, *op. cit.*, p. 111.

14. « Service de presse de l'AIT » n° 9, mars-avril 1955.

15. Interview de Jan Myrdal par Guy de Framond in *Suède : la réforme permanente*, Paris, Stock, 1977, p. 249.

16. Charles Léger, *op. cit.*, p. 10.

17. Daniel Nebenhaus, *La démocratie industrielle, second souffle du socialisme suédois?* in : *Suède : la réforme permanente*, *op. cit.*, p. 162.

18. « Le Monde », 14 septembre 1991.

19. *Ibid.*

20. Janine Goetschy, *Les modèles sociaux nordiques à l'épreuve de l'Europe*, Paris, La Documentation française, 1994.

21. « Le Monde », 19 septembre 1998.

22. Militant de la SAC d'origine allemande auteur de la préface de l'ouvrage d'Arvidsson, *Le Syndicalisme libertaire... op. cit.*

23. Evert Arvidsson, *op. cit.*, p. 22.

24. Voir « Informations », mars 1956.

25. Les 3000 retraités de la SAC ne cotisent sûrement pas pour le chômage.

26. « Le Nouveau quotidien », Lausanne, 4 février 1992.

27. Désormais les spécialistes émettent de sérieux doutes quant à la possibilité de transposer le « modèle suédois » dans d'autres pays, « car il est en grande partie issu de conditions spécifiques voire uniques ». Jean-Pierre Durand (dir.), *La fin du modèle suédois*, Paris, Syros, 1994, p. 270.

28. Evert Arvidsson, *op. cit.*

29. *Un sindicato combativo e independiente SAC sindicalistas revolucionarios*, Stockholm, 1987.

30. *Ibid.*

31. « Le Monde », 27 janvier 1999.

32. « Le Monde libertaire » n° 853, 9-15 janvier 1992.

33. « Le Monde », 7 août 1999.

34. Déclaration de José March, secrétaire de la CGT, au quotidien « Diario 16 », le 27 mars 1989, p. 53.

35. Emilio Lindosa, « El Pais », 13 novembre 1990, p. 20.

36. La CILO était formée par la SAC, la scission de la CNT et l'« Union des syndicalistes » pour la France.

Le Municipalisme libertaire

Janet Biehl, *Le Municipalisme libertaire, Ecosociété*, 1998, 293 p.

Il faut tout de suite dire que derrière ce livre se trouve Murray Bookchin, et l'auteur de ce texte ne s'en cache pas. Son idée est de livrer un « résumé » aussi exact que possible des théories de celui-ci. Toutefois, il est bien clair que les dimensions d'un tel ouvrage ne sont pas propres à contenir les dizaines d'années de réflexion et de travail de Bookchin. Aussi, ce livre souffre-t-il d'une certaine tendance à la simplification et au raccourci. Ces défauts, difficilement évitables dans ce genre d'exercice, permettent tout de même de se faire une bonne idée de ce qu'est le municipalisme libertaire.

Bookchin est certainement un des principaux penseurs anarchistes de ce siècle. Après avoir été un syndicaliste très actif dans les années trente aux États-Unis, il s'intéresse à partir des années soixante à l'éco-

logie et aux destructions causées à l'environnement par le capitalisme. Pour lui, comme pour Marx avant lui, « *le capitalisme est un système qui doit nécessairement détruire la société à cause de son principe directeur de production pour la production, de croissance pour la croissance* ». La solution est pour Bookchin la mise en place d'une société rationnelle communiste libertaire qui articule au mieux les intérêts des individus et la préservation de l'environnement naturel. Il est notable qu'à la différence de certains écologistes radicaux dits « profonds », il ne se défie pas de la technologie et, qu'il compte, au contraire, sur sa mise en œuvre bienfaisante, notamment pour tendre à supprimer les travaux les plus pénibles.

Bookchin a profondément étudié l'histoire de l'organisation politique des sociétés humaines. Sa conclusion est que c'est la Cité qui doit servir de base à la transformation sociale. Cette « histoire des Cités » est certainement un des aspects les plus intéressants du travail de Bookchin. Il observe qu'avec l'apparition de la Cité, c'est le champ politique qui s'ouvre et, sonnant la fin des appartenances tribales et claniques, permet l'émergence de l'espace public. Son idée est que l'existence de l'État n'est pas une fatalité et que dans son histoire il s'est vu confronté à la Cité. Un de ses modèles est celui des cités médiévales (Xe au

XIII^e siècle), rencontrées par exemple dans le nord de l'Italie, dont il démontre l'opposition au modèle féodal en vigueur. Une opposition qui, d'ailleurs, ne cessera de croître, et se traduira par une volonté d'autonomie manifestée par les communes auprès et contre les seigneurs féodaux. Pour lui, le politique ne se confond pas forcément avec l'État, et la Cité offre des possibilités pour des pratiques de démocratie directe.

Il relève d'ailleurs que l'État-nation, hégémonique à l'heure actuelle, ne peut se construire qu'au détriment des unités municipales. Pour autant, on ne trouve trace chez lui d'aucune complaisance à l'égard des modèles qu'il a étudiés. Il reconnaît toute l'étendue de leurs lacunes, comme à Athènes ou dans les cités médiévales qui ne conféraient aucun droit politique aux femmes, et ne conféraient pas le statut de citoyen aux plus pauvres.

Malgré cela, Bookchin estime qu'il y a là source à inspiration pour une organisation sociale libertaire. Pour lui l'espace de la ville et, encore plus, celui du quartier permettent de mettre en relation des individus sur des sujets qui les concernent également : environnement, éducation, transport. La base de l'organisation municipaliste libertaire sera donc l'assemblée populaire souveraine. On trouvera une assem-

blée pour chaque ville ou partie de ville pour les plus grandes, qui seront reliées entre elles sur le modèle de la confédération. Concernant le fonctionnement de ces institutions, des garde-fous directement empruntés aux idées anarchistes seront mis en place afin d'éviter que l'apparition d'une classe politique. Ainsi, le pouvoir décisionnel reviendra en toute chose à l'assemblée, et ses représentants seront désignés pour dire ou faire ce pour quoi l'assemblée les aura mandatés. Toute cette réalité future du municipalisme libertaire est longuement présentée dans ce livre, mais les exemples concrets sont peu très peu nombreux, ce qui n'aide pas à rendre l'ensemble clair.

Comme dans toute théorie révolutionnaire, une des colles qui est posée est celle de la transition, c'est-à-dire des actions à mener et des structures à mettre en place en vue d'un changement radical de société. Bookchin envisage de participer aux élections municipales dans le but d'utiliser la campagne pour faire connaître les idées municipalistes, et d'avoir des représentants à l'assemblée municipale, où ils pourraient faire valoir leurs idées et influencer la politique municipale. Cette proposition est pour le moins étonnante de la part d'un anarchiste, lorsque l'on sait la défiance – justifiée ! – de ces derniers à l'égard des élections. En effet, qu'est-ce qui va garantir que les

élus se tiendront au programme de leur groupe, et qu'aucuns de ceux-ci ne va accepter une place dans l'exécutif (ce contre quoi Bookchin met pourtant en garde) ? Selon lui, la force de caractère et de conviction des militants. Cette réponse n'est bien sûr pas satisfaisante, et cette idée d'intégrer, ne fut-ce qu'au niveau local, le jeu électoral apparaît comme le plus sûr moyen de se dissoudre dans le système.

Bookchin préconise aussi de mettre en place dès aujourd'hui des assemblées municipalistes libertaires, lieux d'apprentissage pour les militants, parallèlement aux institutions classiques, qui n'auront certes, aucun réel pouvoir, mais qui en se renforçant deviendront de fait (accroissement du nombre de membres, action directe) des interlocuteurs obligés pour les autorités. Mais la question se pose de la tolérance par ces dernières de telles structures, si d'aventure celles-ci parviennent à dépasser le stade de la discussion pour avoir un impact effectif sur leur réalité. Pour Bookchin, cette confrontation est inévitable et même souhaitable, car, le but est selon lui, d'en arriver à créer une situation révolutionnaire, mais ce livre nous dit peu de choses sur la façon de se comporter lors de telles « crises ».

Mais la plus grande objection qui est à faire à la théorie de Bookchin c'est qu'elle ignore quasi totale-

ment, du moins dans la version de Janet Biehl, la dimension économique. On sait certes que l'économie, une fois faite la révolution municipaliste libertaire, sera municipalisée, c'est-à-dire que la gestion de la production sera entre les mains des assemblées de citoyens. Il nous est aussi dit que les travailleurs auront aussi leur avis à donner en tant que citoyens mais que comme travailleurs, ils ne sauraient avoir le contrôle de la production car cela pourrait faire renaître la concurrence entre usines. Ce problème peut effectivement se présenter, mais on peut aussi imaginer que les assemblées de citoyens en viennent à faire preuve d'autoritarisme à l'endroit de certaines catégories de travailleurs peu représentés en leur sein, car Bookchin signale que la participation aux assemblées ne sera pas obligatoire. Si l'économie municipaliste libertaire est peu définie, c'est qu'il l'écarte d'entrée d'un processus qui est fondamentalement politique. Ainsi, pour maintenant rien n'est dit concernant la lutte contre le pouvoir des capitalistes dont l'action ne cesse de dégrader les conditions de vie des individus. Là-contre, ni les assemblées citoyennes parallèles et symboliques, ni quelques élus municipaux, même fidèles, ne pourront rien faire. De même, il n'est guère tenu compte du fait que, si les problèmes de la ville et du quartier peuvent rappor-

cher les gens, les mêmes personnes ne continuent pas moins à occuper des places différentes dans l'organisation sociale et économique et de disposer de moyens différents (argent, temps). A ces conditions, des disparités difficilement surmontables risquent d'apparaître dans une assemblée qui ne prendra pas en compte cette réalité. A la question qui est posée à Bookchin en fin d'ouvrage concernant le temps et les possibilités qui manquent aux citoyens les plus défavorisés pour « *se présenter à une assemblée publique* », il répond : « *si les gens veulent devenir des êtres humains plutôt que des organismes qui ne font que survivre, je prétends qu'il faut faire quelques compromis* ». Cette réponse brutale – c'est un euphémisme ! – semble ignorer que beaucoup sont aujourd'hui dans des situations de survie auxquelles seule une amélioration de leur situation économique peut remédier. Pour cela, un projet révolutionnaire doit intégrer le vécu économique des personnes.

"RÉFLEXIONS SOCIALES"

Case postale 172

CH-1000 LAUSANNE 6-Ouchy

"RÉFLEXIONS SOCIALES"

Case 172

CH-1000 LAUSANNE 6-Ouchy